

Pour diffusion immédiate
Outaouais

Projet d'implantation d'une ferme aquacole terrestre en recirculation intensive dans la MRC de Pontiac par Samonix

Le BAPE tient une séance publique d'information

Québec, le 25 mai 2026 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) invite la population à une séance publique d'information dans le cadre de la période d'information sur le projet d'implantation d'une ferme aquacole terrestre en recirculation intensive sur le territoire de la municipalité régionale de comté de Pontiac par Samonix inc. qui se tiendra le 4 juin 2026.

Au cours de cette rencontre, les citoyens et citoyennes pourront assister à une présentation du projet par l'initiateur, Samonix inc. Ils pourront poser des questions et obtenir des renseignements sur le projet, la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le processus de consultation publique ainsi que sur les rôles du BAPE.

La période d'information publique est le moment pour demander la tenue d'un examen public du projet à la ministre responsable de l'Environnement. Les citoyens et citoyennes, les groupes, les municipalités ou les organismes qui souhaitent que le BAPE tienne une consultation publique ou une médiation sur le projet ont jusqu'au 26 juin 2026 pour en faire la demande.

À retenir

- Séance publique d'information le 4 juin 2026 à 19 h 30, au Centre récréatif de Campbell's Bay, au 2, rue Second. Aussi en direct sur le site Web et la page Facebook du BAPE;
- Période d'information publique de 30 jours du 27 mai au 26 juin 2026;
- Date limite pour faire une demande d'examen public : 26 juin 2026 à 23 h 59;
- Accès à la documentation sur le projet :
 - Site Web du BAPE.

Liens utiles

[Page Web du dossier](#)

[Comment se déroule une séance publique d'information?](#)

[Comment demander la tenue d'un examen public d'un projet?](#)



Source :
Christophe Marquis, conseiller en communication
581 925-0698 | 1 800 463-4732
ferme-aquacole-pontiac@bape.gouv.qc.ca